

Edito



Après un été chaud, pendant lequel nous avons toutes et tous pris un peu de repos en totale liberté de déplacement, il nous faut reprendre nos activités.

Je ne veux pas céder aux discours alarmistes des médias et des politiques, mais force est de constater que nous allons devoir modifier nos pratiques, à titre individuel et collectif.

Dans cet éditorial, je me permets simplement d'appeler votre attention sur les réflexes au quotidien que nous allons devoir prendre dans les locaux mis à la disposition tant des associations que du public en général.

Comme pour nous tous, le coût des énergies payé par la commune va considérablement augmenter. Il est essentiel que nous adoptions une attitude citoyenne, tenir autant que possible portes et fenêtres fermées, et s'assurer que les lumières sont bien éteintes lorsque l'on quitte une pièce ou un bâtiment.

Pour le chauffage, je vais donner aux agents communaux des consignes pour que les appareils soient réglés selon les justes besoins.

En ce qui concerne la gestion de l'eau, j'ai demandé dès le 15 août aux services techniques, d'arrêter l'arrosage des balconnières de la commune. Je suis le premier désolé de voir les plantes se faner, mais au moment où le niveau de nos ressources en eau est au minimum, il n'est pas possible de continuer comme si de rien n'était.

Les végétaux en pleine terre peuvent, selon les arrêtés préfectoraux en vigueur, continuer d'être arrosés par du goutte à goutte.

Côté grands travaux, nous allons enfin, courant septembre, pouvoir désigner l'entreprise qui aura la charge de construire la future station d'épuration.

Comme toujours, en parcourant ce flash infos, vous trouverez des précisions sur les actualités de la commune, les différents autres travaux en cours, et les informations de multiples associations.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Bien cordialement

Marcel LANIER

Travaux de voirie

Les travaux suivants ont été réalisés :

- RUE DE LA BEURRERIE : passage du réseau gaz pour l'alimentation de la cantine et du groupe scolaire avec la nouvelle maternelle ; remise à niveau de la voirie de la rue et du petit parking Place de la Beurrerie, avec bande de roulement en enrobé ; pose d'un avaloir d'eaux pluviales au début de la rue ;
- ROUTE DE VILLARS : construction d'un trottoir en continuité de celui du Chemin des Rails, vers le Lotissement des Remparts ;
- PARKING ÉCOLE CHEMIN DES AMOUREUX : remise en forme de la surface du parking avec gestion des eaux pluviales et pose d'un compacté bloquant ;
- IMPASSE DE MOYOGUE, DE LA GENETTE ET ROUTE DE MONTAGNEUX : enduits de finition avec gravillons, pour finir ces voies communales.

Fermeture de la mairie pour ce dernier trimestre

La mairie sera fermée au public les samedis 12 novembre, 24 et 31 décembre 2022.

Horaires de la poste

L'agence postale, située au premier étage de la mairie (accès handicapé), est ouverte :

Le mardi :	de 09 h 00 à 12 h 00
Le mercredi :	de 08 h 30 à 12 h 00
Le jeudi :	de 09 h 00 à 12 h 00
Le vendredi :	de 15 h 00 à 18 h 00
Le samedi :	de 09 h 00 à 11 h 30

Téléphone : 04.74.50.71.39

Divers travaux

Aménagements du vestiaire du foot :

Une entreprise a changé les huisseries vieillissantes et peu étanches, les agents ont repeint le local des vestiaires et le mur de sous-bassement de la buvette ainsi que les volets. Ils ont également été amenés à faire un peu de maçonnerie.

Aménagement de la mairie :

L'entreprise Pourchoux a démonté et rénové les volets ; le menuisier a dû intervenir sur quelques-uns.

Équipement des bâtiments communaux en gaz :

Le stade, la maison des associations et l'espace Jean Vial ont été raccordés au nouvel équipement gaz.

Sécurité :

L'entreprise Monnet a abattu un arbre près de l'espace de covoiturage, route de Chatillon. Une clôture sera installée à l'automne.

Portail à la gendarmerie :

L'entreprise Legros TP assure des travaux de maçonnerie pour rénover les réseaux d'assainissement ; après quoi, une entreprise assurera l'installation d'un portail électrique.

Remparts :

L'entreprise Durand réalisera courant octobre la fin de l'aménagement des remparts (cour extérieure et chemin doux). Puis ce sera la plantation d'arbres.

Déchetterie

A partir du 1^{er} octobre, la déchetterie de Chatillon-sur-Chalaronne sera fermée, pour une durée indéterminée avant ouverture d'une nouvelle déchetterie courant 2023.

Le temps de la fermeture de la déchetterie, vous êtes invités à vous rendre dans l'une des trois autres du territoire (Chalamont, Saint-André-de-Corcy et Villars-les-Dombes).

Vous avez dû recevoir, pour cela, une carte qui vous en autorise l'accès, ainsi qu'aux autres déchetteries du territoire. Pour ceux qui n'ont pas reçu cette carte badge, merci de prendre contact avec la communauté de communes, au 100 avenue Foch à Chatillon-sur-Chalaronne, téléphone 04 74 55 98 20 ou service.dechets@ccdombes.fr

Par ailleurs, en vous présentant à la déchetterie de Villars, ZAC de la Tuilerie, avec un justificatif de domicile de moins de trois mois, vous pourrez obtenir cette carte.

Les nouveaux horaires des déchetteries à partir du 1^{er} octobre (horaires d'hiver) :

- A Villars-les-Dombes :
 - ◆ Lundi, mardi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
 - ◆ Le Mercredi de 9h00 à 12h00.

Les horaires pourraient être étendus, aussi n'hésitez pas à consulter le site de la Communauté de Communes de la Dombes :

<https://www.ccdombes.fr/vivre/service-dechets/decheteries/>

Urbanisme

Le droit de l'urbanisme est complexe et contraignant, il est obligatoire de le respecter. Tout manquement expose les propriétaires à de lourdes conséquences juridiques et fiscales, tant immédiates que lors de la cession d'un bien.

Dans un souci d'équité et de respect de la loi, je ne manquerai pas d'engager les procédures ad hoc, en cas de non-respect de ces règles. Ce sont mes obligations, en ma qualité de maire et de représentant de l'Etat.

Une déclaration préalable ou un permis de construire encadre la réalisation d'un projet et sa future fonction (bâtiments dédiés à l'agriculture, par exemple garage) ; un changement de destination, quant à lui, est une procédure bien spécifique et engage le pétitionnaire qui détient l'autorisation.

Le non-respect d'une règle de droit par comparaison à une situation analogue, ne constitue pas un élément de droit et ne peut en aucune façon être considéré comme une jurisprudence.

Le Maire

Ramassage des ordures ménagères

Le 11 novembre est un vendredi, donc il n'y aura pas de ramassage d'ordures ménagères. Le ramassage aura lieu **le jeudi 10 novembre très tôt le matin. Il faut absolument sortir votre poubelle le 9 au soir si vous le jugez utile, et la rentrer le 10 dans la journée.**

Il est interdit de laisser traîner des poubelles sur la voie publique, les trottoirs, les pas de porte.... Ce ne sont pas des mobiliers urbains.

Attention, si votre poubelle reste dehors, elle risque d'être confisquée par les services communaux.

Permanence d'un conseiller numérique

Vous avez des difficultés avec un ordinateur, internet, ... ? Une personne assure gratuitement une formation à la carte à la mairie de Saint-Trivier : prise en main de l'outil informatique, navigation sur internet, gestion d'une boîte e-mail, initiation à la bureautique, gestion de vos contenus numériques, ...

Pour cela, il suffit de vous inscrire au 06 19 83 69 59.

Le conseiller numérique vous prête PC portables si besoin.

La première rencontre a lieu le vendredi 30 septembre de 14h00 à 16h30 à la mairie de Saint-Trivier. N'hésitez pas à contacter la mairie ou à vous inscrire.

Décorations de Noël

Pour les décorations de Noël, nous sommes à la recherche de boîtes : type boîte de chaussures. Les enfants du périscolaire les habilleront et les membres de la commission les installeront.

Merci de déposer vos boîtes, les mercredis ou vendredis de 8h00 à 11h00, dans le foyer (à droite en entrant) à l'espace Jean Vial. Merci à tous ceux qui répondront à notre appel. Vous pouvez aussi contacter Martine Morel Piron (06 84 48 07 27).

Les incivilités

Des automobilistes ont oublié... que les trottoirs sont réservés aux piétons, aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes... mais ne servent pas de parking.

Des automobilistes ont oublié... qu'il est interdit de se garer et de stationner le long d'un trottoir matérialisé en jaune.

Des automobilistes ont oublié... que les places de parking recouvertes d'une croix sont des places interdites.

Des automobilistes ont oublié... que certaines places de parking sont réservées aux personnes à mobilité réduite à condition d'avoir un badge fourni par les services de l'Etat.

Des automobilistes ont oublié... qu'un parking ne se traverse pas : c'est la chaussée qui est réservée à cet effet.

Des automobilistes ont oublié... que la chaussée est prévue pour rouler et non pour stationner.

Des automobilistes ont oublié... que certains parkings ont une durée limitée de placement.

Espérons que ces automobilistes retrouveront bien vite la mémoire !

La bibliothèque utingeoise



La bibliothèque accueille depuis plusieurs mois des artistes peintres utingeois. Le premier fut P. Dargaud, suivi de N. Montbarbon ; aujourd'hui, ce sont les toiles de MP. Verlet que vous pouvez découvrir.

N'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque utingeoise, elle est ouverte :

- le lundi de 16h30 à 18h00
- le mercredi de 10h30 à 12h00
- le samedi de 10h00 à 12h00.

Le forum des associations



Le samedi 3 septembre dès 9h00, les responsables des associations s'activaient pour installer leur stand et accueillir le plus chaleureusement possible les Utingeois. Dès 9h30, une foule d'Utingeois et des villages voisins se pressait aux remparts. Beaucoup

semblaient comblés de pouvoir reprendre une activité en ce début d'année.

Qui plus est, le soleil était au rendez-vous !

Nous souhaitons une bonne année aux adhérents et aux bureaux des associations de notre commune.

En ce jeudi 1^{er} septembre, 141 enfants étaient heureux de prendre le chemin de l'école. Ils ont découvert leur enseignant et leur classe.

Madame Pons accueille 24 élèves de petite et grande section de maternelle, aidée d'Angélique Maitre.

Madame Reverdy accueille 24 élèves de moyenne et grande section aidée de Brigitte Freese.

Madame Basset accueille 22 élèves de grande section et cours préparatoire.

Madame Molliard accueille 24 élèves de CP et CE1.

Monsieur Thomas (directeur) accueille 26 élèves de CE2 et CM1.

Madame Trouillet accueille 22 élèves de CM2. Nous lui souhaitons la bienvenue, puisque c'est sa première rentrée utingeoise, en remplacement de Monsieur Coin qui a fait valoir ses droits à la retraite.



Les enseignants du primaire



Les enseignantes de la maternelle

Cuivres en Dombes



Nous étions très nombreux le lundi 25 juillet aux remparts pour écouter « The Yellbows ».

Le quatuor a mis une ambiance « d'enfer » avec des sons de la Nouvelle-Orléans, du jazz, du funk, du blues.

Une soirée inoubliable, pleine d'énergie et de tempo !

Le repas des 75 ans et plus

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueilleront toutes les personnes de plus de 75 ans qui le désirent au repas annuel, le samedi 19 novembre à 12h00 à l'espace Jean Vial. Ce repas sera animé par Patricia et Bruno.

Si vous avez 75 ans et plus et que vous n'avez pas reçu d'invitation en octobre, merci de contacter la mairie au 04 74 55 88 11 pour vous faire connaître.



L'AFREJ : cantine et périscolaire « le club des louslous »

La rentrée 2022 – 2023 s'est faite dans d'excellentes conditions, avec de nouvelles personnes dans notre équipe.

Nous avons accueilli Monsieur François Paillet, notre nouveau cuisinier, et Madame Corinne Lefebvre, notre nouvelle animatrice. Nous retrouvons Célia, directrice de la cantine et du périscolaire, Karine et Christiane, animatrices, ainsi que Brigitte et Angélique sur les temps de cantine.

Pour ce premier jour de rentrée, 82 enfants ont été inscrits à la cantine.

Un moment de joie, d'échange et de retrouvailles.

Nous accueillons vos enfants sur les temps du matin (de 07h15 à 08h30), de midi et du soir (de 16h30 à 18h30).

Bonne rentrée à tous !



Troupe d'Ain soir

L'association Troupe d'Ain soir propose une promenade théâtrale dans une agence matrimoniale. Un retour dans le temps à une époque qui fait la part belle aux réseaux sociaux ? En apparence ! Car dans ce contexte, les valeurs et les rencontres vont se croiser avec humour et passions...pour nous prouver que si les supports évoluent, les grands principes perdurent.

La mise en scène, de Thierry Pasquier, vous emportera sur un rythme endiablé à travers 2 actes. Sur scène, les acteurs vous feront découvrir des personnages décalés, attachants voire hilarants mais qui ont un unique but : trouver le grand amour dans le fichier très particulier de la maîtresse de maison aidée par sa fille....

« Amour de Job » est une création de Frédéric Dubost. Depuis le début des années 2000, ce passionné de théâtre, acteur et metteur en scène, a écrit plus de 20 pièces. Son aptitude à donner aux acteurs un champ d'interprétation libre saura transporter aussi bien les jeunes que les plus anciens.

2 représentations auront lieu : le **samedi 8 octobre à 20h30** et le **dimanche 9 octobre à 15h00** à l'espace Jean Vial à Saint-Trivier-sur-Moignans. Une buvette sera à disposition avec vente de boissons et de pâtisseries.

La ronde des jeux

La ludothèque sera présente à l'espace Jean Vial le vendredi 21 octobre 2022.

Marielle et Solenne vous attendent dès 16h30 et jusqu'à 19h00, pour vous guider, vous aider à comprendre les règles, vous informer, ...



Quel que soit votre âge, venez jouer, vous détendre, découvrir de nouveaux jeux. Ces derniers sont très variés : réflexion, adresse, stratégie, construction... il y en a pour tout le monde et cet instant est très récréatif.

Calendrier des fêtes

Octobre

Le 8 et 9 : Représentation théâtrale (Troupe d'Ain soir)

Novembre

Le 19 : repas pour les utingeois de 75 ans et plus (offert par le CCAS)

Le 20 : marché de Noël (Créatifs'Loisirs)

Le 26 : loto (Sou des écoles)

Décembre

Le 3 : Vente de boudin (Boules)

Le 10 : compétition de Judo

Baptême civil

Le 26 juin : Alix LANET

Décès

Le 5 juillet : BETOULE Renée (*)

Le 15 juillet : DUCLOUD Marie (*)

Le 16 juillet : GRANDJEAN Marie (*)

Le 18 juillet : NUBIE Robert (*)

Le 23 juillet : PELISSIER Claude (*)

Le 3 août : MIOT Marie-Thérèse (*)

Le 3 août : FESSY Henri

Le 8 août : PESERY Guy (*)

Le 19 août : BILLON Guy (*)

Le 27 août : CHOSSAT Jeannine (*)

Le 19 septembre : CONSTANTY Yvonne (*)

(*) *Maison de retraite*

Mariage

Le 2 juillet : MASPETI Adrien et BRAILLON Kelly

Tous nos vœux de bonheur aux époux.

Comité de rédaction

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON - Claire STREMSDOERFER - Sébastien MERCIER - Fabien BOURGEY - Pascale GUICHARD - Sandrine COMBRY

Recherche agents recenseurs

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne de 2023, la commune recherche 4 agents recenseurs.

Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 19 janvier au 18 février 2023. Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à se présenter au secrétariat de mairie pour déposer leur candidature.

Profil recherché :

- Être libre de tout engagement pendant la période du recensement,
- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le mercredi et le samedi),
- Être en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode),
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue,
- Discrétion, confidentialité et neutralité,
- Permis B et véhicule personnel exigés.

Informations de la Communauté de Communes de la Dombes

Emploi : un forum pour trouver un poste près de chez soi



La Communauté de Communes de la Dombes organise son premier Forum de l'Emploi.

Il aura lieu **le mardi 18 octobre de 9h00 à 13h30 à l'Atelier 208 de Saint-André-de-Corcy.**

Plusieurs entreprises du territoire seront présentes, avec de nombreuses opportunités professionnelles à saisir. Les demandeurs d'emploi sont invités à venir avec leur CV à jour. Des postes dans des domaines variés et avec divers niveaux de qualification seront à votre disposition.

Être efficace dans sa recherche d'emploi : un stand sera installé pour créer ou perfectionner son CV. Il sera aussi possible de découvrir comment effectuer une recherche d'emploi efficace sur internet ou comment gérer son profil LinkedIn.

Informations pratiques :

- **Mardi 18 octobre de 9h00 à 13h30**
- **Ouvert à tous et entrée gratuite**

Devenez animateur d'accueil de loisirs et de séjours de vacances

La communauté de communes vous propose un BAFA citoyen, pour un reste à charge, pour la formation complète, de 200 €. Il faut pour cela être âgé de 17 à 29 ans et résider sur le territoire de la communauté de communes.

Une réunion d'information est programmée **le samedi 19 novembre 2022 à 10h00** à la maison des sports et des associations à Villars-les-Dombes.

Conditions

1. Être recruté par une structure partenaire (CV et lettre de motivation)
2. S'engager sur toutes les étapes du parcours
3. Participer à l'animation d'un événement social.

Calendrier

1. La session générale aura lieu du 6 au 14 février 2023
2. Le stage pratique dure 14 jours minimum, durant les vacances de printemps et/ou d'été
3. Le stage d'approfondissement aura lieu du 21 au 26 août 2023.

Renseignements auprès de Laetitia Baille, coordinatrice enfance jeunesse : 04.74.61.96.86 ou par mail : enfancejeunesse@ccdombes.fr

La ronde des mots

La première rencontre a lieu, cette année, au domaine du Chapuis à Romans, le dimanche 18 septembre à 16h30. Comme à l'accoutumée, elle est gratuite.

« A balles et bulles » vient présenter sa dernière création, une parade de phénomènes à sensation dans un univers à la barnum, plein d'humour, truffée d'exploits improbables et d'images inoubliables. Une histoire portée par des personnages nombreux et colorés, remplie de gags et d'effets spéciaux plus ou moins magiques ! Eclats de rires garantis !

Durée : 60 min - Tout public.

Pour les autres dates, les spectacles sont gratuits jusqu'à 12 ans ; pour les autres : 6 € :

- dimanche 9 octobre à 17h00 à Saint-Paul-de-Varax, salle polyvalente,
- dimanche 16 octobre à 17h00 à Saint-André-de-Corcy, atelier 208,
- dimanche 6 novembre à 17h00 à Chalamont, salle polyvalente,
- dimanche 20 novembre à 17h00 à Villars-les-Dombes, salle des fêtes,
- dimanche 27 novembre à 17h00, salle André Maré.

